 SPÉCIAL COVID – 19

#  CONSEILS POUR SE PROTÉGER LORS DE LA REPRISE DU TRAVAIL

## À LA REPRISE du travail

» Je me lave les mains dès l’arrivée sur site et plusieurs fois par jour.

» Je respecte les consignes transmises par ma direction : utilisation d’équipements de protection adaptés » J’organise mon travail en tenant compte des consignes.

» Je respecte les gestes barrières.

» Je respecte la distanciation d'un mètre minimum lors des échanges avec mes collègues.

» J’aère régulièrement mon lieu de travail.

» Je désinfecte toutes les surfaces que j'ai utilisées en salle de pause ou en salle de réunion : poignées de portes, poignées de frigo et autres matériels, boutons d'imprimante, interrupteurs…

» Je remonte à ma direction toute difficulté ou tout dysfonctionnement en lien avec les mesures de protection.

» Je suis à l’écoute de mes collègues pendant cette période difficile et garde une attitude bienveillante envers eux.

» Si je ressens une sensation de mal être psychologique, je peux solliciter la cellule d’écoute téléphonique de la MGEN (ci-dessous).

» Je me lave les mains avant de quitter mon lieu de travail et en arrivant chez moi.

## POUR M'AIDER

» Si besoin, appeler le numéro vert académique. Cette ligne d’écoute et de soutien est assurée par des professionnels des services académiques (assistantes et assistants sociaux, conseillères en évolution professionnelle). Le numéro d'appel est le suivant : 0800 100 353 (accessible tous les jours de la semaine de 9h à 12h et de 14h à 17h). En appelant ce numéro gratuit vous pourrez dialoguer avec les écoutants en toute confidentialité

» Les espaces d'écoute ouverts aux personnels dans le cadre du partenariat entre le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse et la mutuelle générale de l'éducation nationale (MGEN) restent également accessibles au : 0805 500 005 (numéro vert, tous les jours de la semaine)

» Pour toute question relative à l'épidémie, appeler le numéro vert national : **0800 130 000**

